

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Ingénieurs et architectes suisses**

Band (Jahr): **123 (1997)**

Heft 19

PDF erstellt am: **06.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

Situation de l'emploi dans les bureaux d'études

2^e trimestre 1997

Où sont les prémices d'un retournement de tendance ?

L'enquête sur la situation de l'emploi dans les bureaux d'étude menée conjointement par la SIA, le Centre de recherches conjoncturelles de l'EPFZ et la Conférence suisse de la construction au mois de juillet montre que le marché des prestations d'étude poursuit son mouvement rétrograde, toutefois à une allure moindre qu'en 1996. De fait, les attentes concernant l'évolution des affaires pour les six prochains mois s'avèrent légèrement plus positives que celles qui caractérisaient la situation présente. Fin 1996, c'était exactement le contraire qui prévalait, l'avenir étant peint sous des traits encore plus noirs qu'actuellement. Des signes semblables se manifestent du côté des mandats. Ainsi, les chiffres enregistrés à la fin du mois de juin sont moins bons que les estimations faites pour la fin du mois de septembre. Il n'est toutefois possible de parler d'un retournement de tendance que dans la mesure où l'avenir des secteurs partiels est jugé moins sombre qu'avant, car le marché des prestations d'étude stagne encore à un bas niveau.

Les embellies qui se dessinent à l'horizon ne sont qu'une lueur d'espoir et non un réel renversement de tendance: les attentes portant sur les prix et la situation de l'emploi le montrent clairement. Ainsi, personne ne pronostique une amélioration des honoraires qui se situent bien souvent au-dessous du prix de revient et seuls 5 % des professionnels sondés croient à une augmentation des effectifs au 3^e trimestre 1997.

Evolution des carnets de commandes

Le nombre des commandes en carnet s'est amenuisé de 1,7 % par rapport à la fin du mois de mars, et 27 % des bureaux interrogés si-

gnalent une baisse de leur volume de commandes en comparaison du trimestre précédent. 54 % d'entre eux notent une stagnation à un bas niveau. Seuls 19 % des sondés sont parvenus à étoffer leur carnet de commandes. Compte tenu des effectifs actuels, les réserves de travail sont évaluées à 7 mois.

Valeur des constructions

La valeur totale des constructions pour lesquelles de nouveaux contrats d'étude ont été conclus a diminué pour 29 % des bureaux interrogés par rapport à la période précédente. Pour 51 % d'entre eux, elle s'est maintenue au même niveau, et pour 20 % d'entre eux, elle a enregistré une hausse.

La tendance au recul dans le secteur public se poursuit mais dans une moindre mesure. Dans le secteur du génie civil, seuls 19 % des sondés (contre 39 % lors du trimestre précédent) affichent une diminution de la valeur des constructions, et 11 % (contre 13 %) peuvent même se prévaloir d'une augmentation de celle-ci. Pour ce qui est des bâtiments publics, 35 % des bureaux (contre 43 %) ont enregistré une baisse, et 21 % (contre 15 %) signalent une hausse de la valeur des constructions.

Part du marché de la transformation

37 % (contre 35 %) de la valeur totale des constructions dans les contrats d'étude nouvellement conclus portent sur des travaux de transformation ou de rénovation.

Prévisions

Parmi les bureaux d'étude interrogés, 16 % (contre 13 %) s'attendent à une augmentation pour le 3^e trimestre 1997, 21 % (contre 26 %) craignent une diminution, et 63 % (contre 61 %) n'envisagent aucun changement par rapport à la situation actuelle.

Honoraires

Le pessimisme qui prévalait jus-

qu'à présent reste de mise dans les prévisions des bureaux d'étude quant à l'évolution des prix. 40 % des sondés (contre 47 %) s'attendent pour le 3^e trimestre 1997 à une nouvelle chute des honoraires, 60 % (contre 53 %) d'entre eux pronostiquent un niveau inchangé des bas revenus. Et il n'y a toujours personne pour croire à une embellie des prix d'ici à la fin du mois de septembre 1997.

Marche des affaires et évolution future

29 % des architectes (contre 36 %) décrivent l'état actuel de leurs affaires comme étant mauvais. 55 % (contre 53 %) le jugent satisfaisant, et 16 % (contre 11 %) correct. Quand on leur demande d'envisager l'évolution économique de leurs bureaux dans les six prochains mois, seuls les architectes font preuve d'un peu plus d'optimisme que les autres. 14 % des sondés (contre 10 %) comptent sur une amélioration de leur situation, et 64 % (contre 61 %) évoquent un statu quo; les 22 % restants (contre 29 %) craignent par contre une nouvelle dégradation.

Pour ce qui est des bureaux d'ingénieurs, la situation ne s'est guère améliorée. Seuls 9 % d'entre eux (contre 10 %) jugent l'état actuel de leurs affaires comme étant bon, et 57 % (contre 52 %) comme étant satisfaisant. Pour 34 % des ingénieurs interrogés (contre 38 %), la situation actuelle est mauvaise. Et les prévisions concernant l'avenir ne sont pas moins pessimistes qu'avant. Ainsi, 8 % seulement des ingénieurs (contre 5 %) tablent sur une amélioration de leurs affaires dans les six prochains mois, contre 63 % (62 % au trimestre dernier) qui envisagent une stagnation et 29 % (contre 33 %) qui craignent une nouvelle dégradation de la situation économique de leur bureau.

Nominations dans les commissions (fin)¹

Commissions des normes

Commission 152 des concours d'architecture

Blanc Alexandre, arch. dipl., EPF/SIA, Bienne

Commission 196: Ventilation de chantiers souterrains

Schmid Leonhard, ing. civil dipl., EPF/SIA, Rapperswil/SG, (nouveau: président), *Egli Rolf*, ing. civil dipl., EPF/SIA, Zurich, *Flury Stefan*, ing. civil dipl., EPF/SIA, Altdorf, *Krauer Christian*, ing. ETS, Erstfeld, *de Montmollin Marcel*, ing. civil dipl., EPF/SIA, Riddes, *Müller Hanspeter*, ing. ETS, Zurich, *Corrado Peter*, ing. civil dipl., EPF/SIA, Zurich, *Vogel Martin*, ing. civil ETS, Lucerne

Commission 281: Lés d'étanchéité à base de bitume et de bitume polymère
Boesch Jakob, Winterthur

¹Voir IAS N° 17-18 du 20 août 1997, p. 381

	Amélioration en %	Stagnation en %	Dégradation en %
Ensemble de la Suisse	11 (7)	63 (62)	26 (31)
Mittelland Est avec Zurich	11 (5)	58 (64)	31 (31)
Mittelland Ouest avec Berne	11 (9)	62 (59)	27 (32)
Nord-est de la Suisse avec Bâle	12 (5)	76 (71)	12 (24)
Suisse orientale	9 (9)	73 (65)	18 (26)
Tessin	9 (6)	35 (54)	56 (40)
Suisse romande	9 (11)	58 (60)	33 (29)
Suisse centrale	16 (11)	57 (56)	27 (33)

Pronostics

pour les différentes régions

Rapportées aux sept régions économiques de la Suisse, les prévisions des bureaux qui ont participé à l'enquête pour les six prochains mois sont présentées dans notre tableau (les valeurs entre parenthèses sont celles qui ont été pronostiquées pour le 1^{er} trimestre 1997).

Il apparaît que le pessimisme ambiant s'est de nouveau quelque peu atténué en Suisse alémanique, au contraire du Tessin où l'avenir est peint sous des traits plutôt noirs. Enfin, la Suisse romande fournit elle aussi des pronostics assez alarmistes.

*Walter Huber, Dr. Es sc. écon.,
Service économique,
Secrétariat général de la SIA*

Groupe transfrontalier AIRELLE: réunion plénière à Lausanne

Jeudi 5 juin 1997, la section vaudoise de la SIA a accueilli plus de trente participants à la rencontre plénière annuelle des ingénieurs et architectes français et suisses réunis sous l'égide du Groupe Région/AIRELLE.

Pour mémoire, ce groupe a été constitué en 1993 à l'initiative de la section genevoise, et progressivement élargi aux sections vaudoise et valaisanne et groupes professionnels français. Baptisé du joli nom d'AIRELLE (architectes et ingénieurs de Rhône-Alpes et de la région lémanique), il se veut un lieu d'échange d'informations transrégionales, attaché à l'exploration et à l'analyse comparative des procédures (marchés publics, concours et préqualifications), des problématiques professionnelles communes (modes d'exercice, systèmes de formation, de rémunération, droit de pratiquer, etc.), ainsi qu'à l'examen d'études portant sur l'aménagement des rives du Léman.

Le programme de la rencontre annuelle – celle de l'an dernier s'est déroulée à Grenoble – fait une large place à l'aspect convivial et tente également de satisfaire des intérêts d'ordre scientifique et culturel. En l'occurrence, les visiteurs ont été menés sur le site de l'EPFL pour une présentation du projet *SWISSMETRO* et une visite du Centre de recherches sur la physique des plasmas (CRPP). Dans l'après-midi, c'est une visite du Musée Olympique qui leur était proposée.

Quant à la séance plénière, qui faisait suite à cette partie récréative, elle avait pour but principal l'information mutuelle sur les activités et projets en cours dans les sous-groupes de travail; elle a aussi été l'occasion de débattre d'un sujet d'intérêt commun aux professions représentées. Cette année, dans le contexte de la récente ouverture des marchés publics, le débat avait pour thème «L'attribution des mandats d'architectes et d'ingénieurs – tendances actuelles et

évolutions perceptibles, comparaison France-Suisse». Au préalable, le sujet avait été exposé successivement par deux intervenants français, MM. Alain Gratier, responsable des marchés de l'Office public d'aménagement et de construction (OPAC) de l'Isère, et Francis Amblard, président de la Chambre Rhône-Alpes des ingénieurs-conseils de France, et par deux intervenants suisses, M^{me} Evelyne de Reynier, architecte au Service des bâtiments de l'Etat de Vaud, chef de projets, et M. Blaise Junod, architecte, copropriétaire du bureau AC Atelier Commun à Lausanne, membre de la Commission SIA des concours, qui a informé nos collègues français sur le règlement des concours et son évolution dans le contexte actuel.

L'intérêt des participants pour le sujet n'ayant pu s'épuiser au cours de la séance, les échanges franco-suisses se sont agréablement prolongés à l'occasion du repas de clôture.

G. Hofer